# Certificat de Spécialisation - Technicien en énergies renouvelables opt. A énergie électrique

**CODE RNCP**
39297

**FORMACODE**
24147

**TYPE D'ACTION**
Alternance / apprentissage

**DOMAINE D'ACTIVITÉ**
Energie, électricité » Energie

**DATES PRÉVISIONNELLES ET DÉLAIS D'ACCÈS**
À définir - veuillez nous contacter

**LIEU(X)**
LP Blanchet, GOURBEYRE
ce.9710067w@ac-guadeloupe.fr
05 90 99 75 30

**DURÉE TOTALE DE LA FORMATION**
1 an

Heures en centre
400 heures

Heures en entreprise
35 heures par semaine

**PUBLIC CIBLE**
Jeune 16-29 ans

- Publics spécifiques : Contrat d'apprentissage (travail-emploi.gouv.fr)

**MODALITÉS D'ACCÈS**

- Candidature sur ParcourSup
- Dossier de candidature à déposer sur le site internet du CFAPAG : https://cfapag.net
- Etude personnalisée

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**
Atelier pratique
Formation collective
Formation individualisée
Formation présentielle



Accès tout au long de l'année sous réserve de places vacantes
Répertoire national des certifications professionnelles
CS - Technicien en énergies renouvelables

**OBJECTIF(S)**
Le titulaire de ce diplôme est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Les énergies renouvelables principalement concernées sont : le solaire photovoltaïque, l'énergie éolienne, le transfert d'énergie...
Le titulaire de ce CS intervient dans l'installation, la mise en service et la maintenance d'équipements et/ou d'installations. Les connaissances acquises au cours de la formation lui permettent d'identifier les besoins des clients, de vérifier les faisabilités d'installations prédimensionnées par des bureaux d'étude, de répartir les activités au sein d'une petite équipe et d'assurer l'interface avec les autres corps d'état. Les enseignements suivis lui donnent les capacités pour installer des équipements, raccorder des installations à des réseaux, faire des réglages, mettre en service des installations, présenter le fonctionnement et l'utilisation des installations aux clients, assurer la maintenance préventive et correctrice des installations.

**PRÉ-REQUIS**
Niveau 4 - Equivalent BAC

- Être titulaire d'un Bac Pro de la spécialité « métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » et du BP « électricien ».

**CONTENU DE LA FORMATION**

- Etude des installations
- Energétique
- Mise en œuvre, mise en service des installations
- Electricité / Dessin
- Gestion / Santé et sécurité du travail

Mise en situation réelle de travail
Travail en autonomie

## NIVEAU DE SORTIE
Niveau 4 - Equivalent BAC

## CERTIFICATION VISÉE
Diplôme Education Nationale

Le diplôme visé est le Certificat de spécialisation - Technicien en énergies renouvelables

## TARIF
Formation prise en charge par l'OPCO selon la grille France Compétences

## FINANCEMENT
OPCO

## CONTACTS
**M. BASTARAUD**
Coordinateur pédagogique
coordo@cfapag.net
**Mme KANCEL**
Référente Handicap
mkancel@cfapag.net
**Mme LUIT**
Assistante administrative et pédagogique
sluit@cfapag.net
05 90 20 26 27
Du lundi au vendredi
De 8h à 16h

## RESTAURATION
De nombreux restaurants à proximité

## TRANSPORT
Zone desservie par transport collectif

## ACCESSIBILITÉ
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

## DÉBOUCHÉS
**Secteurs d'activités :**
Entreprises du bâtiment, des secteurs de l'énergie, de l'électricité
**Type d'emplois accessibles :**

- Technicien en énergies renouvelables
- Installateur  monteur en énergies renouvelables
- Climaticien
- Chauffagiste
- Electricien
- Energéticien

**Poursuite d'études :**
Le certificat de spécialisation (ex-mention complémentaire) est un diplôme national professionnel qui se prépare en 1 an après un CAP ou un bac professionnel, voire même parfois après un bac général ou technologique. Il permet une meilleure adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation à la qualification de départ.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION
Contrôle en cours de formation
Evaluation en cours de formation
Session d'examen

**Possibilité de valider un ou des blocs de compétences :**

- RNCP39297BC01 - Préparation d'une intervention
- RNCP39297BC02 - Réalisation et mise en service d'une installation
- RNCP39297BC03 - Intervention de maintenance sur une installation

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En alternance : centre de formation / entreprise
- Pédagogie de l'alternance
- Répartition des activités entre l'entreprise et l'organisme de formation négociée et formalisée dans le livret de l'apprenti
- Entretiens périodiques et bilans d'étapes.
- Mise en œuvre du soutien pédagogique en cas de besoin
- Mobilité interentreprises possible pour couvrir le référentiel de la formation si besoin (convention tripartite)

**Taux de réussite**
-
Nouvelle formation

Dernière mise à jour: 28/03/2025 - 08:32